



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**

**Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
11 Laurier St., 11, rue Laurier  
Gatineau  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Business Transformation and Systems Integration  
Service/Division de transformation des opérations et  
d'intégrat  
Special Procurement Initiative Dir  
Dir. des initiatives spéciales  
d'approvisionnement  
11 Laurier, Place du Portage III  
12C1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Intégrateur de systèmes TCGPM	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8474-11MP01/M	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8474-11MP01	<b>Date</b> 2016-02-05
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$XE-670-29788	
<b>File No. - N° de dossier</b> 670xe.W8474-11MP01	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2016-03-07</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Chapple(XE Div.), Jeremy	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 670xe
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-1004 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-8303
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8474-11MP01/M  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8474-11MP01

Amd. No. - N° de la modif.  
001  
File No. - N° du dossier  
670xe.W8474-11MP01

Buyer ID - Id de l'acheteur  
670xe  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**Invitation à se qualifier (ISQ) #W8474-11MP01/M**

**Projet de transformation de la capacité de gestion du personnel militaire (PTCGPM)**

**Besoin en intégrateur de systèmes**

**Pour le Ministère de la Défense nationale (MDN)**

**et les Forces armées canadiennes (FAC)**

**Modification n° 001**

Voici un résumé des modifications publiées à ce jour relativement à l'ISQ #W8474-11MP01/M:

n° de la modification	Date	Commentaires
001	5 février 2016	Question d'éclaircissement #1

**Questions d'éclaircissement :**

À noter que les questions d'éclaircissement sont numérotées dans leur ordre d'arrivée à TPSGC. Une question et sa réponse seront affichées sur le site d'appels d'offres électroniques du gouvernement du Canada (achatsetventes.gc.ca) dès qu'elles sont disponibles. Les répondants éventuels sont donc avisés que les questions et réponses affichées peuvent ne pas être dans l'ordre sur le site achatsetventes.gc.ca.

Les questions d'éclaircissement ci-dessous a été reçue d'un répondant éventuel. Conformément à l'article 13 du document 2003 (2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels qui a été intégré à l'ISQ, et conformément à l'article 2.1.3 de l'ISQ, les questions d'éclaircissement et leurs réponses correspondante sont fournies à tous les répondants éventuels comme indiqué ci-après :

**Question n° 1**

Le critère obligatoire CO1 indique ce qui suit : «Le répondant doit présenter trois Projets de référence distincts, au cours desquels il a reçu d'un Client le mandat de mettre en œuvre et d'intégrer une solution PeopleSoft, depuis les besoins opérationnels généraux jusqu'à la livraison d'une solution fonctionnelle acceptée par le Client. Pour un des Projets de référence soumis, le répondant doit prouver qu'il a fourni des services professionnels d'une valeur minimale de 20 M\$ (en devise canadienne<sup>1</sup>, à l'exclusion des taxes) dans le cadre d'un même contrat.».

- a) Comme nous prévoyons soumissionner au sein d'un partenariat (soumissionnaire principal + sous-traitant) [REMARQUE : non à titre de coentreprise], est-ce que le soumissionnaire principal peut utiliser deux (2) de ses propres projets de référence et son sous-traitant un (1) projet de référence pour lequel il a agi à titre de soumissionnaire principal?
- b) Sinon, nous recommandons que l'exigence concernant la présentation d'un projet de référence prouvant la prestation de services professionnels d'une valeur minimale de 20 M\$ CA dans le cadre d'un même contrat soit retirée du critère CO1 et qu'un nouveau critère obligatoire distinct soit créé, à savoir le critère CO7.

Solicitation No. - N° de l'invitation  
W8474-11MP01/M  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
W8474-11MP01

Amd. No. - N° de la modif.  
001  
File No. - N° du dossier  
670xe.W8474-11MP01

Buyer ID - Id de l'acheteur  
670xe  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

De plus, au critère CO1, nous recommandons que la valeur du contrat de services professionnels soit changée pour 5 M\$ CA.

Nous estimons que ces changements seront avantageux pour l'État en permettant à un plus grand nombre de soumissionnaires de se qualifier dans le cadre de ce processus concurrentiel.

**Réponse n° 1**

- a) Non. Le répondant doit présenter trois Projets de référence distincts, au cours desquels il a reçu d'un Client le mandat de mettre en œuvre et d'intégrer une solution PeopleSoft, depuis les besoins opérationnels généraux jusqu'à la livraison d'une solution fonctionnelle acceptée par le Client.

Conformément à l'article 2.1.3 de l'invitation à se qualifier et au document 2003 (2015-07-03) Instructions uniformisées – biens et services – besoins concurrentiels, le terme « répondant » désigne la personne ou l'entité (ou, dans le cas d'une coentreprise, les personnes ou les entités) qui présente une réponse pour l'exécution d'un contrat de biens, de services ou les deux. Le terme ne comprend pas la société mère, les filiales ou autres affiliées du répondant, ni ses sous-traitants.

Par conséquent, l'expérience d'un sous-traitant proposé ne sera pas acceptée pour le critère CO1.

- b) Le ministère de la Défense nationale (MDN) n'accepte aucune des deux recommandations proposées à la question n° 1 (b). Les exigences du critère CO1 constituent une mesure d'évaluation complète de la capacité organisationnelle et tiennent compte de l'envergure et de la complexité associées à la mise en œuvre d'une solution PeopleSoft pour le MDN.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE L'ISQ DEMEURENT INCHANGÉES.**